

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

CAHIER DES CHARGES
pour la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation

Arrêté du 25 juin 2018

**Dossier à destination des L.P. publics ou privés sous contrat
dans le cadre de la formation au Certificat d'Aptitude Professionnelle.**

SOMMAIRE

Règlement d'examen des épreuves professionnelles	page 3
Organisation générale des C.C.F	pages 4-6
Préparation et déroulement de l'évaluation	page 7
Documents relatifs au contrôle en cours de formation	page 8
Définitions d'épreuves et guides d'aide à la notation :	
- EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	pages 9-10
- EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères	pages 11-12
- EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	pages 13-14
Courrier tuteur	page 16

**Règlement d'examen des EPREUVES PROFESSIONNELLES
dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation du CAP ECP**

Sous-épreuves	Unités	Coeff	Mode d'évaluation
<p align="center">Sous-épreuve EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds</p>	UP1	6 5 + 1 PSE	<p align="center">CCF</p> <p align="center">une situation d'évaluation en centre de formation au cours du 2ème semestre de la dernière année</p> <p>A partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé au candidat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre des techniques esthétiques - mobiliser les savoirs associés <p>1ère partie écrite : 45 minutes – 30 points Le candidat est évalué sur : <i>les savoirs associés au pôle 1 dont obligatoirement les savoirs associés S1.1.3 liés à la conduite d'une prestation UV</i></p> <p>2ème partie pratique : 2h – 70 points Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les techniques de soins esthétiques du visage : 45 points - les techniques de soins des mains ou des pieds : 10 points - les techniques de maquillage : 15 points
<p align="center">Sous-épreuve EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères</p>	UP2	4	<p align="center">CCF</p> <p align="center">une situation d'évaluation en centre de formation au cours du 2ème semestre de la dernière année</p> <p>A partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé au candidat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre des techniques esthétiques - mobiliser les savoirs associés <p>1ère partie écrite : 30 minutes – 20 points Le candidat est évalué sur : <i>les savoirs associés au pôle 2</i></p> <p>2ème partie pratique : 2h – 60 points Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'épilation des sourcils : 10 points - Les techniques d'épilation de deux zones sur le corps : 30 points - Les techniques sur les ongles : 20 points <p>soit un soin esthétiques des ongles des mains ou des pieds et un maquillage des ongles avec un vernis classique laqué ou french soit un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent</p>
<p align="center">Sous-épreuve EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut</p>	UP3	4	<p align="center">CCF</p> <p align="center">une situation d'évaluation en centre de formation sur support dossier élaboré en milieu professionnel au cours du dernier semestre de l'année de terminale</p> <p>Épreuve orale / 40 minutes</p> <p>L'épreuve se déroule en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Situation 1 : 15 mn - 40 points / compétences C31, C32 et C34 Simulation d'une vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique dans un espace de vente contextualisé, au cours de laquelle une prise de rendez-vous sera effectuée ➤ Situation 2 : 25 mn maximum- 40 points / compétences C33 et C35 présentation du dossier élaboré par le candidat, suivi d'un entretien avec le jury

Ce cahier des charges est un guide à destination des équipes pédagogiques.

Il a pour but :

- d'harmoniser les pratiques d'évaluation dans le cadre du contrôle en cours de formation
- d'apporter un éclairage réglementaire pour l'organisation des situations d'évaluations

Il présente **pour chaque épreuve**, dans le cadre du contrôle en cours de formation, la définition de l'épreuve et ses modalités d'organisation.

Les **grilles d'évaluation** seront recensées dans **le livret d'évaluation**, qui constitue un document **administratif et** qui sera **mis à disposition du jury de délibération en vue de l'obtention du diplôme du CAP**. Ce livret sera ensuite archivé dans l'établissement pendant un an en cas de litige

Organisation générale des CCF :

Candidats concernés par le CCF : scolaires des établissements publics ou privés sous contrat, apprentis des CFA ou sections d'apprentissage habilités par le Recteur

RAPPEL: les objectifs et principes du contrôle en cours de formation sont définis dans les arrêtés du 29 juillet 1992 et arrêté du 24 juillet 2015.

Modalités d'organisation : Se référer à la fiche Eduscol (avril 2017)

Les évaluations sont organisées en centre de formation **dans le cadre même de la formation**. Parce qu'il se déroule pendant la formation et non à l'issue de celle-ci, le CCF permet de rétroagir sur la formation. Les situations d'évaluation peuvent donner lieu à des synthèses qui aident le candidat à se situer dans sa formation et constituent pour lui un élément de motivation. Les périodes d'évaluation sont fixées par les établissements, en concertation avec les professionnels.

D'un point de vue pratique, il faut estimer une période favorable à l'organisation des évaluations afin de rester dans le cadre légal de la durée de formation. Cette modalité introduit une relative souplesse dans la mise en œuvre du CCF et permet, une fois que les compétences sont acquises, de moduler le calendrier des situations d'évaluation.

Le degré d'exigence est équivalent à celui qui est requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante et le déroulement de l'organisation est semblable à celui de l'épreuve ponctuelle.

Un (ou des) professionnel(s) sont associé(s) à l'évaluation en centre de formation (élaboration de la situation d'évaluation, des critères propres aux activités, évaluation des candidats).

Un tableau d'organisation est à transmettre au moins 1 mois avant la période des évaluations à Mme MERRIAUX, IEN SBSSA.

Une fiche récapitulative des notes de la classe lui sera transmise dès la fin des CCF

Notation :

Les résultats aux situations d'évaluation donnent lieu à une proposition de note qui est faite par l'équipe pédagogique au jury final de délibération. Pour cette raison, on évitera de communiquer la note au candidat.

Dans tous les cas, le candidat doit être informé du degré d'acquisition des compétences évaluées-

La situation d'évaluation fait l'objet d'une **proposition** de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

Le livret d'évaluation de l'élève (grilles de notation, fiche récapitulative des notes proposées, attestations de PFMP) reste sous la responsabilité du chef d'établissement de formation, qui le tient à la disposition du jury de délibération et de l'inspecteur de la spécialité.

Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation : réglementation nationale

La mise en œuvre du CCF relevant de **la compétence du chef d'établissement, il lui appartient de qualifier l'absence, justifiée ou injustifiée**, entraînant les conséquences résumées dans le tableau ci-après :

Absence justifiée	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none">• Il est proposé au candidat de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date.• En cas d'impossibilité (ex : congé longue maladie), la note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à toutes les situations	<ul style="list-style-type: none">• La note "zéro" est attribuée à l'unité. Le diplôme peut néanmoins lui être attribué s'il obtient la moyenne générale requise pour l'obtention du diplôme.• Dans le cas où le diplôme ne peut lui être délivré, le candidat peut, sur autorisation du recteur, se présenter à des épreuves de remplacement lorsque cette modalité est prévue par le règlement général du diplôme et selon les conditions fixées par ce règlement.• Dans certaines circonstances (ex : hospitalisation) et sur avis du recteur, le candidat qui réintègre l'établissement avant les épreuves ponctuelles peut demander à se présenter à celles-ci.
Absence non justifiée	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à la situation	<ul style="list-style-type: none">• La note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).• L'évaluateur indique "absent" sur le document d'évaluation de chaque situation manquée.• La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluateur indique "absent" sur le document d'évaluation de chaque situation manquée.• La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à toutes les situations	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluateur indique "absent" à l'unité et le diplôme ne peut lui être attribué.

Extrait de <http://eduscol.education.fr/cid112826/controle-cours-formation.html> , mise à jour du 19 avril 2017

Cas particuliers des conditions d'évaluation de l'épreuve EP3

Une partie de l'épreuve E3 prend appui sur un dossier élaboré par le candidat.

La validation de la sous-épreuve EP3 est conditionnée par :

- la remise du dossier à la date fixée par l'équipe pédagogique et indiquée au candidat
- la présence du candidat à l'oral.

• Préparation d'une situation d'évaluation :

Une situation d'évaluation est une situation qui permet la réalisation d'une activité dans un contexte donné.

☞ L'enseignant construit la situation d'évaluation à partir des éléments suivants :

- choisir une ou plusieurs activité(s) à réaliser (selon épreuve) : cibler des techniques sur lesquelles le candidat a déjà été formé et en conformité avec la définition de l'épreuve d'examen
- indiquer les conditions de réalisation : contextualisation, temps imparti, documents, matériels et produits mis à disposition
- préciser les critères d'évaluation, le niveau de maîtrise attendu

☞ L'apprenant est informé des objectifs visés par la situation d'évaluation et des conditions de son déroulement préalablement à sa mise en œuvre.

☞ L'enseignant programme et organise l'évaluation.

☞ L'apprenant est informé à l'avance de la date du CCF, ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence par : inscription dans le carnet de correspondance, dans le cahier de textes de la classe,

Il n'y a pas d'obligation à envoyer des convocations individuelles à domicile mais ce peut être un choix de l'établissement.

• Déroulement de l'évaluation :

☞ L'enseignant remet à l'apprenant les consignes de travail :

exemples : dossier technique, description d'une situation professionnelle, documents techniques et annexes,...

☞ L'apprenant réalise l'activité demandée (écrite ou pratique),

☞ Les évaluateurs observent l'activité de l'apprenant au cours de son déroulement pour ne pas se limiter au seul résultat final mais pour aussi prendre en compte la démarche utilisée et les stratégies mises en œuvre.

☞ Pendant ce temps, les autres apprenants poursuivent les activités d'apprentissage prévues.

Documents relatifs au Contrôle en Cours de Formation :

	Fonction	Destinataire	Contenu
Cahier des charges	Guide et consignes académiques à destination des équipes pédagogiques	Professeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'épreuve • Modalités d'organisation des évaluations • Guides d'aide à l'évaluation • Modèle de courrier de remerciement à remettre au tuteur
Livret de formation	Document de liaison qui atteste la traçabilité de la formation Il recense le parcours de l'élève. Il constitue un CV pour l'élève. Il est la propriété de l'élève.	Tuteur Elève Professeur	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'activités • Attestations et appréciations de PFMP
Livret d'évaluation	Document administratif qui sera mis à disposition du jury de délibération en vue de l'obtention du diplôme.	Professeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles évaluations • Fiche récapitulative de proposition de notes • Récapitulatif des semaines de PFMP.

Evaluation en centre de formation	
EP1 Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	
Coefficient	5 (+1 pour l'épreuve de PSE)
Durée	2h45 (+1h pour l'épreuve de PSE)
Nombre de situation(s) d'évaluation	1
Lieu	En centre de formation
Période	Au cours du dernier semestre de l'année de première pour la certification intermédiaire ou l'année de terminale en formation CAP.
Objectifs et contenus de la sous-épreuve	Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques de soins du visage, des mains et des pieds
Compétences et savoirs associés PÔLE 1 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS Soins de beauté et de bien-être	L'épreuve doit évaluer les compétences professionnelles du Pôle 1 et les savoirs associés qui leurs sont rattachés. C 11 – Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques C 12 – Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage <i>S1 : savoirs associés au pôle 1 dont obligatoirement les savoirs associés S1.1.3 liés à la conduite d'une prestation UV</i>
Modalités d'organisation	A partir d'une situation professionnelle donnée*, il est demandé aux candidats de : - mettre en œuvre des techniques esthétiques - mobiliser les savoirs associés *La situation professionnelle comporte les attentes de la cliente et la fiche diagnostic esthétique présentant les caractéristiques visuelles et palpatoires de sa peau. 1ère partie écrite : 45 minutes – 30 points Le candidat prend connaissance de la situation professionnelle et détermine le type de peau de la cliente. Il exploite ces informations tout au long de l'épreuve. Il mobilise les savoirs associés en répondant aux questions. 2ème partie pratique : 2h – 70 points Le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente de la situation professionnelle : - techniques de soins esthétiques du visage au regard du diagnostic posé : 45 points - techniques de soins des mains ou des pieds : 10 points - techniques de maquillage du visage : 15 points
Conformité du modèle	Les caractéristiques de l'élève modèle doivent être conformes aux consignes de l'épreuve selon les modalités habituelles dans les cours de travaux pratiques. Les caractéristiques du modèle féminin (attendues pour l'épreuve ponctuelle) sont : - Visage maquillé : fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé - Sourcils épilés - Ongles des mains et des pieds non maquillés - Sans faux-cils ou extension de cils, sans maquillage permanent - Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques Le non-respect de ces caractéristiques entraînera des pénalités.
Evaluateurs	La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'esthétique cosmétique et d'un professionnel dans la mesure du possible.

EPREUVE EP1 Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds

Epreuve pratique et écrite

Coefficient : 5

Durée : 2h45

GUIDE D'AIDE A L'EVALUATION :

Conditions d'élaboration de la situation d'évaluation :

- Définir un contexte professionnel
- Privilégier les techniques actuelles réalisées en PFMP, et mises en œuvre à plusieurs reprises par les élèves.
- Vérifier la cohérence du sujet en fonction des techniques demandées et la faisabilité en fonction du temps imparti

Construction de la situation d'évaluation :

Le sujet se présente sous la forme d'un document dont :

- La 1^{ère} page précise la situation professionnelle, les techniques esthétiques à mettre en œuvre correspondant aux attentes de la cliente. Le candidat conserve cette page tout au long de l'épreuve.
- Les pages suivantes donnent le questionnement sur les savoirs associés à mobiliser **en lien** avec les techniques esthétiques à mettre en œuvre, dont obligatoirement les savoirs associés S.1.1.3 liés à la conduite d'une prestation UV

Notation :

Mobiliser des savoirs associés au POLE 1

<p><i>On demande :</i></p> <p>à partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé au candidat de mobiliser les savoirs associés aux techniques évaluées afin de répondre aux attentes de la cliente</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>L'aptitude à mobiliser des savoirs associés au POLE 1</p> <p>dont obligatoirement les savoirs associés S1.1.3 liés à la conduite d'une prestation UV</p>	<p>Niveau de maîtrise de la compétence :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">TS</td> <td>Parfaite maîtrise des connaissances dans le contexte donné, avec justifications 24 > n > 30 pts</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">S</td> <td>Les savoirs associés mobilisés sont maîtrisés 15 > n > 24 pts</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td>Des manquements en termes de connaissances 8 > n > 15 pts</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TI</td> <td>Des graves lacunes en termes de connaissances en lien avec les techniques mises en œuvre. n < 8 pts</td> </tr> </table>	TS	Parfaite maîtrise des connaissances dans le contexte donné, avec justifications 24 > n > 30 pts	S	Les savoirs associés mobilisés sont maîtrisés 15 > n > 24 pts	I	Des manquements en termes de connaissances 8 > n > 15 pts	TI	Des graves lacunes en termes de connaissances en lien avec les techniques mises en œuvre. n < 8 pts
TS	Parfaite maîtrise des connaissances dans le contexte donné, avec justifications 24 > n > 30 pts									
S	Les savoirs associés mobilisés sont maîtrisés 15 > n > 24 pts									
I	Des manquements en termes de connaissances 8 > n > 15 pts									
TI	Des graves lacunes en termes de connaissances en lien avec les techniques mises en œuvre. n < 8 pts									

Indicateurs d'évaluation communs à l'ensemble des compétences

<p>- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail</p> <p>- Respect de : la réglementation en vigueur l'anatomie et la physiologie le confort du ou de la client(e) les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie une démarche éco-citoyenne</p> <p>- Durée de réalisation optimisée</p>	<p>Niveau de maîtrise de la compétence :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">TS</td> <td>compétence parfaitement maîtrisée</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">S</td> <td>compétence globalement maîtrisée</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td>des manquements</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TI</td> <td>désorganisé</td> </tr> </table>	TS	compétence parfaitement maîtrisée	S	compétence globalement maîtrisée	I	des manquements	TI	désorganisé
TS	compétence parfaitement maîtrisée								
S	compétence globalement maîtrisée								
I	des manquements								
TI	désorganisé								

C11.1 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage

<p><i>On demande au candidat de :</i></p> <p>mettre en œuvre sur son modèle les techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la cliente de la situation professionnelle et au regard du diagnostic posé</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande</p> <p>Une maîtrise des techniques esthétiques adaptées à la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des techniques manuelles - des appareils - des produits cosmétiques <p>Un enchaînement cohérent des étapes</p>	<p>Niveau de maîtrise de la compétence :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">TS</td> <td>choix très pertinent et technique maîtrisée durée optimale et respect du protocole</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">S</td> <td>choix adapté et technique maîtrisée</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td>choix non adapté (technique maîtrisée) ou technique non maîtrisée (choix adapté)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TI</td> <td>choix non adapté et technique non maîtrisée</td> </tr> </table>	TS	choix très pertinent et technique maîtrisée durée optimale et respect du protocole	S	choix adapté et technique maîtrisée	I	choix non adapté (technique maîtrisée) ou technique non maîtrisée (choix adapté)	TI	choix non adapté et technique non maîtrisée
TS	choix très pertinent et technique maîtrisée durée optimale et respect du protocole									
S	choix adapté et technique maîtrisée									
I	choix non adapté (technique maîtrisée) ou technique non maîtrisée (choix adapté)									
TI	choix non adapté et technique non maîtrisée									

C11.2 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains ou des pieds

<p><i>On demande au candidat de :</i></p> <p>mettre en œuvre sur son modèle les techniques de soins des mains ou des pieds</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>la maîtrise des techniques esthétiques adaptées à la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des techniques manuelles - des appareils - des produits cosmétiques <p>Un enchaînement cohérent des étapes</p>	<p>Niveau de maîtrise de la compétence :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">TS</td> <td>choix très pertinent et technique maîtrisée durée optimale et respect du protocole</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">S</td> <td>choix adapté et technique maîtrisée</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td>choix non adapté (technique maîtrisée) ou technique non maîtrisée (choix adapté)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TI</td> <td>choix non adapté et technique non maîtrisée</td> </tr> </table>	TS	choix très pertinent et technique maîtrisée durée optimale et respect du protocole	S	choix adapté et technique maîtrisée	I	choix non adapté (technique maîtrisée) ou technique non maîtrisée (choix adapté)	TI	choix non adapté et technique non maîtrisée
TS	choix très pertinent et technique maîtrisée durée optimale et respect du protocole									
S	choix adapté et technique maîtrisée									
I	choix non adapté (technique maîtrisée) ou technique non maîtrisée (choix adapté)									
TI	choix non adapté et technique non maîtrisée									

C12 - Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage

<p><i>On demande au candidat de :</i></p> <p>mettre en œuvre sur son modèle les techniques de maquillage du visage</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>la maîtrise des techniques de maquillage du visage</p> <p>Résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du visage - Résultat net - Respect des attentes de la cliente 	<p>Niveau de maîtrise de la compétence :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">TS</td> <td>Résultat esthétique et totalement adapté au modèle et à la demande</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">S</td> <td>Résultat esthétique correct, sans défauts majeurs et adapté à la demande</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">I</td> <td>Quelques défauts (ex : asymétrie des volumes, des dégradés...) et/ ou non adapté à la demande et/ ou temps imparti non respecté</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TI</td> <td>Résultat inesthétique, peu soigné ... Ne répond pas à la demande</td> </tr> </table>	TS	Résultat esthétique et totalement adapté au modèle et à la demande	S	Résultat esthétique correct, sans défauts majeurs et adapté à la demande	I	Quelques défauts (ex : asymétrie des volumes, des dégradés...) et/ ou non adapté à la demande et/ ou temps imparti non respecté	TI	Résultat inesthétique, peu soigné ... Ne répond pas à la demande
TS	Résultat esthétique et totalement adapté au modèle et à la demande									
S	Résultat esthétique correct, sans défauts majeurs et adapté à la demande									
I	Quelques défauts (ex : asymétrie des volumes, des dégradés...) et/ ou non adapté à la demande et/ ou temps imparti non respecté									
TI	Résultat inesthétique, peu soigné ... Ne répond pas à la demande									

Evaluation en centre de formation	
EP2 Techniques esthétiques liées aux phanères	
Coefficient	4
Durée	2 h30
Nombre de situation(s) d'évaluation	1
Lieu	En centre de formation
Période	Au cours du dernier semestre de l'année de première Bac Pro ECP ou l'année de terminale en formation CAP.
Objectifs et contenus de la sous-épreuve	Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques liées aux phanères.
Compétences et savoirs associés PÔLE 2 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIEES AUX PHANERES	L'épreuve doit évaluer les compétences professionnelles du Pôle 2 et les savoirs associés qui leurs sont rattachés. C 21 – Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères C 22 – Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles <i>S2 : savoirs associés au pôle 2</i>
Modalités d'organisation	A partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé aux candidats de : - mettre en œuvre des techniques liées aux phanères - mobiliser les savoirs associés La situation professionnelle comporte les attentes de la cliente L'épreuve se déroule en deux parties : 1ère partie écrite : 30 minutes – 20 points Le candidat prend connaissance de la situation professionnelle. Il prend en compte ces informations tout au long de l'épreuve. Il mobilise les savoirs associés en lien avec les techniques professionnelles mises en œuvre. 2ème partie pratique : 2h – 60 points Le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente de la situation professionnelle : - techniques d'épilation des sourcils : 10 points - techniques d'épilation de deux zones sur le corps (aisselles, demi-jambes, cuisses, avant-bras, maillot) : 30 points - techniques sur les ongles : 20 points soit un soin esthétiques des ongles des mains ou des pieds et un maquillage des ongles avec un vernis classique laqué ou french : 20 points soit un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent : 20 points
Conformité du modèle	Les caractéristiques de l'élève modèle doivent être conformes aux consignes de l'épreuve. Les caractéristiques du modèle féminin (attendues pour l'épreuve ponctuelle) sont : - Visage non maquillé - Sourcils non épilés, sans maquillage permanent - Jambes complètes, avant-bras, aisselles, maillot non épilés (longueur minimum 2 mm) - Ongles des mains et des pieds maquillés avec du vernis classique foncé, non manucurés (pas de vernis semi-permanent), non rongés - Sans prothèse ongulaire (capsules, gels, résines) - Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques Le non-respect de ces caractéristiques entraînera des pénalités.
Evaluateurs	La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'esthétique cosmétique et d'un professionnel dans la mesure du possible.

EPREUVE EP2 Techniques esthétiques liées aux phanères

Epreuve pratique et écrite

Coefficient : 4

Durée : 2h30

GUIDE D'AIDE A L'EVALUATION :

Conditions d'élaboration de la situation d'évaluation :

- Définir un contexte professionnel
- Privilégier les techniques actuelles réalisées en PFMP et mises en œuvre à plusieurs reprises par les élèves.
- Vérifier la cohérence du sujet en fonction des techniques demandées et la faisabilité en fonction du temps imparti

Construction de la situation d'évaluation :

Le sujet se présente sous la forme d'un document dont :

- La 1ère page précise la situation professionnelle, les techniques esthétiques à mettre en œuvre correspondant aux attentes de la cliente. Le candidat conserve cette page tout au long de l'épreuve.
- Les pages suivantes donnent le questionnement sur les savoirs associés à mobiliser en lien avec les techniques esthétiques à mettre en œuvre.

Notation :

Mobiliser des savoirs associés au pôle 2

<p><i>On demande :</i></p> <p>à partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé au candidat de mobiliser les savoirs associés aux techniques évaluées, afin de répondre aux attentes de la cliente</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>L'aptitude à mobiliser des savoirs associés au POLE 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Biologie - Technologie (appareils, produits et techniques) - Démarche éco-citoyenne 	Niveau de maîtrise de la compétence :	
		TS	Les savoirs associés mobilisés dans le contexte sont maîtrisés. Qualité rédactionnelle. Vocabulaire professionnel (n>15 pts)
		S	Les savoirs associés mobilisés sont maîtrisés (10<n<14 pts)
		I	Les savoirs associés sont insuffisamment maîtrisés (6<n<9 pts)
		TI	De graves lacunes en termes de connaissances (n<5 pts)

Indicateurs d'évaluation communs à l'ensemble des compétences :

- Organisation, installation fonctionnelle du poste de travail
- Respect de :
 - la réglementation en vigueur
 - l'anatomie et la physiologie
 - le confort du ou de la client(e)
 - les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
 - une démarche éco-citoyenne
- Durée de réalisation optimisée ...

Le professeur évalue si l'élève est apte de façon globale :

TS	compétence maîtrisée
S	correct
I	des manquements
TI	désorganisé

C 21 – Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères

<p><i>On demande :</i></p> <p>une technique d'épilation des sourcils</p> <p>et</p> <p>une technique d'épilation de deux zones sur le corps (aisselles, demi-jambes, cuisses, avant-bras, maillot)</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>La maîtrise des techniques d'épilation</p> <p>Enchaînement logique des étapes</p> <p>Résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultat net et esthétique - respect des attentes de la cliente 	Niveau de maîtrise de la compétence :	
		TS	Les gestes professionnels et le protocole sont maîtrisés ET le résultat est satisfaisant
		S	Les gestes professionnels sont globalement maîtrisés ET le résultat est acceptable
		I	Le résultat est insuffisant
		TI	Les gestes professionnels et le protocole ne sont pas maîtrisés ET le résultat est insuffisant

C 22 – Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

<p><i>On demande :</i></p> <p>un soin esthétique des ongles des mains ou des pieds et un maquillage des ongles avec un vernis classique laqué ou french</p> <p>ou</p> <p>un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent</p>	<p><i>On attend :</i></p> <p>la maîtrise des techniques de soin des ongles et/ou de maquillage des ongles</p> <p>Résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des ongles - Résultat net - Respect des attentes de la cliente 	Niveau de maîtrise de la compétence :	
		TS	Résultat esthétique totalement adapté à la demande, et gestuelle parfaitement maîtrisée
		S	Résultat esthétique correct, sans défauts majeurs et répond à la demande
		I	Gestuelle globalement maîtrisée et quelques défauts au niveau du résultat ET / OU maquillage non adapté à la demande
		TI	Résultat inesthétique, peu soigné ne répond pas à la commande

Evaluation en centre de formation	
Définition d'épreuve EP3 Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	
Coefficient	4
Durée	40 mn
Nombre de situation(s) d'évaluation	1
Lieu	En centre de formation
Période	Au cours du dernier semestre de l'année de première bac pro ECP ou l'année de terminale en formation CAP.
Objectifs et contenus de la sous-épreuve	Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre des activités du Pôle 3.
Compétences et savoirs associés PÔLE 3 CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTE ET DE BIEN-ÊTRE : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	L'épreuve doit évaluer les compétences professionnelles du Pôle 3 et les savoirs associés qui leurs sont rattachés. C 31 – Accueillir et prendre en charge la clientèle C 32 – Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques C 33 – Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations C 34 – Organiser un planning de rendez-vous C 35 – Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être <i>S3 : savoirs associés au pôle 3</i>
Modalités d'organisation	<p>L'évaluation des acquis du candidat s'effectue en deux situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation 1 : un sketch de vente prend en compte les compétences C31, C32 et C34. - Situation 2 : la présentation d'un dossier rédigé par le candidat et l'entretien prennent en compte les compétences C33 et C35. <p>L'épreuve se déroule en deux temps :</p> <p>➤ Situation 1 : 40 points</p> <p>Sketch de vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique avec l'organisation d'un planning de rendez-vous dans un espace de vente contextualisé. Temps de préparation : 5 minutes / Temps du sketch : 10 minutes Le jury prend connaissance du sujet et annonce le thème de la vente au candidat : prestations esthétiques, produits de soins esthétiques, produits de maquillage, produits de parfumerie. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation pour s'approprier l'espace de vente simulé. À l'issue de cette préparation, le jury met le candidat en situation de vente ; au cours du sketch, une seule objection sera formulée et une vente additionnelle sera proposée par le candidat.</p> <p>➤ Situation 2 : 40 points</p> <p>Présentation du dossier élaboré par le candidat et entretien avec le jury Temps de présentation du dossier : 10 minutes maximum Temps de l'entretien : 15 minutes maximum Le questionnement du jury s'appuie sur : - le contenu du dossier, lu en amont de l'épreuve - la présentation du candidat</p>
Elaboration du dossier	<p>Le candidat élabore un dossier correspondant aux activités professionnelles réalisées en PFMP et liées aux compétences C33</p> <p>Le dossier est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partie 1 : présentation de l'entreprise (2 pages maximum) (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, aménagement des locaux, organigramme, présentation des prestations esthétiques) - partie 2 : mise en valeur des produits cosmétiques et/ou des prestations esthétiques : (3 pages max) description de techniques de marchandisage utilisées dans l'entreprise (vitrine, présentoirs, PLV, aménagement de l'espace vente) - partie 3 : attestation(s) des PFMP ou d'activités professionnelles <p>Le candidat remet son dossier complet (document authentique) à la date fixée par les enseignants et validée par le chef d'établissement.</p> <p>Le candidat présent à l'épreuve qui n'a pas remis son dossier complet à la date fixée n'est pas interrogé, est reçu par le Directeur délégué aux formations (DDF) et/ou l'enseignant et se voit attribuer la note de 0.</p>
Evaluateurs	La commission d'évaluation est composée d'un professionnel (dans la mesure du possible ou un enseignant d'esthétique) et d'enseignants (esthétique ou vente)

**EPREUVE EP3 Conduite d'un institut de beauté et de bien-être :
Relation avec la clientèle et vie de l'institut**

Coefficient 4 – Épreuve orale - Durée 40 mn (sketch de vente : 15 min ; épreuve sur dossier : 25 min)

GUIDE D'AIDE A L'EVALUATION

Situation 1 : SKETCH DE VENTE Temps de préparation 5 mn / Déroulement 10 mn			
<p><i>On demande :</i></p> <p>C 31 - Accueillir et prendre en charge la clientèle</p> <p>C 32 - Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques</p> <p>C 34 - Organiser un planning de rendez-vous</p>	<p><i>On attend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une attitude professionnelle (TI très insuffisant si posture inappropriée) - Créer les conditions d'accueil - Conduire un dialogue - Identifier les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle - Reformuler les besoins - Sélectionner les produits ou les services adaptés aux attentes - Argumenter la sélection - Répondre aux objections - Proposer une vente additionnelle - Conclure la vente - Renseigner un planning de rendez-vous - Optimiser un planning de rendez-vous 	TS	Toutes les étapes sont maîtrisées avec des qualités de communication et une posture professionnelle.
		S	Toutes les étapes sont respectées et maîtrisées
		I	Conseils inadaptés OU une des étapes n'est pas réalisée.
		TI	Conseils inadaptés ET problème de posture et de langage
Situation 2 : DOSSIER			
➤ Présentation de l'entreprise, mise en valeur des produits et/ou prestations et promotion			
<p><i>On demande :</i></p> <p>C35 - présentation de l'entreprise</p> <p>C 33 – Mettre en valeur et promouvoir des produits cosmétiques et/ou des prestations esthétiques</p> <p>C 35 – Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être</p>	<p><i>On attend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe - Aménagements et organisation adaptés des espaces de travail - Présentation de produits sur un stand, vitrine ou linéaire de façon harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque ou du thème - Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire - Respect des consignes pour répondre à l'objectif fixé de l'action d'animation pour la promotion d'un produit ou d'une prestation 	TS	Tous les critères attendus sont traités. Proposition pertinente et argumentée
		S	Tous les critères attendus sont présentés
		I	Présentation peu pertinente
		TI	Seul un des critères est traité
➤ Entretien avec le jury / Communication			
<p><i>On demande :</i></p> <p>Présentation du dossier élaboré par le candidat et entretien avec le jury</p> <p>Temps de présentation du dossier : 10 minutes maximum</p> <p>Temps de l'entretien : 15 minutes maximum</p>	<p><i>On attend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation claire, soignée - Expression correcte, langage adapté 	TS	Le candidat fait preuve de réelles qualités de communication. Pertinence et réactivité. Réponses et propositions argumentées
		S	Attitude professionnelle et posture adaptée. Compréhension des questions. Echanges interactifs et réponses plutôt adaptées
		I	Echanges avec le jury sur sollicitation, réponses non adaptées aux questions
		TI	Posture et langage inappropriés

Courrier de remerciements

Madame, Monsieur,

Vous avez accepté un stagiaire dans votre établissement.

Nous vous remercions de l'aide que vous nous apportez pour compléter sa formation, et de l'accueil que vous lui réservez.

Pour suivre son évolution et prolonger ses acquisitions dans le milieu scolaire, nous vous demandons de bien vouloir remplir le livret de formation, pendant ou à l'issue du stage.

Les visites et contacts téléphonique des membres de l'équipe pédagogique vous permettront de faire un bilan du travail du stagiaire.

Nous vous remercions de bien vouloir signer et tamponner les différentes attestations et documents d'évaluation.

*Cordialement
L'équipe pédagogique*